

COMPTE RENDU SYNDICAL **FO** DU CSEE PNO
REUNION EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2021

Réunion hybride : présentiel et visioconférence.

Représentants de la direction :

Phillipe BRAHAMI (Dr région paris nord)

Karine FLORIS (Rrh région paris nord)

Début de séance : 14H

REUNION CONSACREE AUX POINTS RELATIFS A LA COMMISSION CSSCT

1. Information absentéisme maladie depuis décembre 2020
2. Information accidents de travail/trajet depuis décembre 2020
3. Présentation des analyses suites aux AT depuis décembre 2020
4. Information des éventuelles maladies professionnelles
5. Information formation sécurité
6. Information travaux en cours à venir
7. Information DOETH
8. Inventaire de présence des registres obligatoire sur chaque magasin
9. Information sur la mise en conformité des « salles de charge » locaux stockage batteries en chargement
10. Information sur l'évolution du protocole sanitaire lié au COVID
11. Information sur le mode de mise à jour des DEURP
12. Retour d'expérience sur l'utilisation des « palettes cartons »

Information absentéisme maladie depuis décembre 2020

La RRH commence la présentation des documents concernant l'absentéisme, elle indique une diminution du nombre de jours d'absentéisme.

FO et les membres CSEE expliquent cet impact par une baisse de l'effectif en lien avec le PSE ce qui minore sensiblement les statistiques présentées par la direction.

Information accidents de travail/trajet depuis décembre 2020

Présentation des analyses suites aux AT depuis décembre 2020

Afin d'éviter une progression des situations accidentogènes, **FO** suggère d'établir une fiche d'accueil pour les nouveaux salariés et notamment pour les cdd, celle-ci devra contenir les procédures du magasin, l'ensemble des consignes de sécurité y compris les gestes postures en particulier pour les salariés des dépôts qui sont le plus exposés sur ce sujet, les consignes d'utilisation du matériel comme les transpalettes électrique ou chariots élévateur voire même pour les cdd sans expérience, l'interdiction d'utiliser certains appareils de levage mécanique au profit d'un appareil manuel, le temps de leur formation.

FO suggère de contacter la CRAM pour avoir des affiches, documentations et catalogues pour le personnel du dépôt.

FO demande que soit réalisés par les responsables une vérification systématique des dépôts à l'ouverture afin de détecter d'éventuels dangers ce qui permettrait de prévenir tous risques d'AT.

Un échange a lieu entre les membres du CSEE et la direction sur les dépôts où ressortent le manque d'outil de manutention dans certains magasins et l'iniquité d'un magasin à l'autre sur les appareils électriques.

Sur la période de décembre à mars deux établissements ont analysé les accidents de travail, Meaux et Garges.

Information des éventuelles maladies professionnelles

A ce jour il y a un dossier en cours de reconnaissance de maladie professionnelle.

Information formation sécurité

Les membres constatent qu'aucune formation n'a été faite depuis de nombreuses années pour un grand nombre de salariés, **FO** et les membres du CSEE demandent le recensement des EPI et SST, l'application de la réglementation en matière d'évacuation tous les 6 mois, des formations plus proches des établissements, gestes et postures, autorisation de conduite etc ...

Information travaux en cours à venir

Le document fourni par la direction ne permet pas d'avoir une approche précise des éventuels travaux, **FO** demande un tableau Excel précisant le montant du devis, la validation, la date de début et éventuellement de fin des travaux et en complément selon les travaux à effectuer les mesures de prévention envisagées.

Information DOETH

Les membres du CSEE font remarquer à la direction le manque d'équité dans les établissements PNO concernant les embauches de salariés handicapés, pour plus de visibilité **FO** souhaite une gestion par établissement et non par région.

Les membres du CSEE demandent le détail des effectifs handicapés par magasin pour permettre de vérifier l'équilibre des emplois handicapés et d'investir sur le matériel nécessaire à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Inventaire des registres obligatoires sur chaque magasin

La direction s'engage à recenser l'ensemble des registres dans chaque établissement, un point sera effectué lors de la prochaine réunion.

Information sur la mise en conformité des « salles de charge » locaux de stockage des batteries pour la mise en charge.

FO rappelle le changement de réglementation concernant les salles de charge, l'obligation d'avoir une salle de charge pour les appareils de levage en dessous de 50 KW est accessoire depuis 2006, toutefois il paraît nécessaire d'établir des règles de stockage appropriées, **FO** demande à la direction le recensement des appareils de levage et leur nombre batteries en charge ainsi que le cumul des KW de l'ensemble des appareils.

Information sur l'évolution du protocole sanitaire lié au COVID

FO fait remarquer à la direction le manque de respect du protocole sanitaire, notamment sur les cas contact qui prévoient un isolement de sept jours dès le premier jour.

La direction confirme l'isolement de sept jours en cas contact suivi d'un test, **FO** alerte la direction sur la nécessité de rappeler aux directeurs d'établissements leurs obligations en matière de sécurité et donc l'obligation d'appliquer stricto sensu le protocole sanitaire émanant de la DPR.

Information sur le mode de mise à jour des DEURP

Désignation d'un établissement test afin de mettre en place un mode opératoire pour la conception du document partagé avec la commission SSCT.

La direction souhaite pouvoir présenter les documents de chaque magasin lors de la prochaine réunion SSCT.

Retour d'expérience sur l'utilisation des « palettes cartons »

Le magasin de Bondy étant magasin test, les élus **FO** après avoir recueilli l'avis des salariés du dépôt, restent perplexes sur les palettes en carton et surtout sur leurs fragilités, en effet le poids de certaines palettes provoque un écrasement qui rend instable les colis, d'autres sont fragilisées par l'eau.

Le test n'est pas encore totalement abouti, pour **FO** le risque de blessures du personnel de dépôt ainsi que la casse potentielle ne permettent pas de donner un avis favorable à ce test.

Le président clôture la séance à 18h.